

|  |
| --- |
| **QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et règlementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**  **En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.** |

Avenant au contrat de travail du (date du contrat initial)

Passage d’un temps plein à un temps partiel

Entre les soussignées :

L’entreprise *(dénomination)*, située à *(adresse)*, représentée par M/Mme *(nom)*, agissant en qualité de *(qualité)*.

Ci-après désignée “ **L'employeur** ”,

d'une part,

et

M/Mme *(nom et prénom)*, né(e) le *(date de naissance)*, à *(lieu de naissance)*, de nationalité *(indiquer la nationalité ainsi que le type et le numéro du titre de séjour portant autorisation de travail si le salarié n’est pas européen)*, immatriculé(e) à la Sécurité Sociale sous le n° *(n° SS)*, et demeurant *(adresse)*.

Ci-après désignée “ **Le salarié** ”,

d'autre part,

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

Le contrat à durée indéterminée *ou* à durée déterminée à temps complet conclu le *(date)*, *s’il y a déjà eu un avenant* : et modifié par avenant du *(date de l’avenant précédent)* est modifié en contrat de travail à temps partiel à compter du *(date)*.

**ARTICLE 1 : DURÉE ET RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL**

La durée du travail de M/Mme *(nom et prénom)* est de *(nombre d’heures)* heures par semaine.

Suite à la demande M/Mme *(nom et prénom)*, acceptée par la Société *(dénomination)*, M/Mme *(nom et prénom)* exercera son activité à temps partiel à compte du *(date)* dans les conditions fixées ci-après.

La répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine s’effectuera de la manière suivante:

Lundi : ... heures

Mardi : ... heures

Mercredi : ... heures

Jeudi : ... heures

Vendredi : ... heures

Les horaires de travail pour chaque journée travaillée seront établis sur un tableau de service dont un exemplaire sera remis au salarié 7 jours avant l‘application dudit tableau.

*Variante*

La répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine s’effectuera de la manière suivante :

............... heures par jour les ..............., ..............., et ...............

Et ............... heures par jour les ..............., ..............., et ...............

Les horaires de travail pour chaque journée travaillée seront établis sur un tableau de service dont un exemplaire sera remis au salarié 7 jours avant l‘application dudit tableau.

*Variante*

La répartition de cette durée hebdomadaire sera la suivante :

Lundi : de ...h à ... h et de ....h à ....h ;

Mardi : de ...h à ... h et de ....h à ....h ;

Mercredi : de ...h à ... h et de ....h à ....h ;

Jeudi : de ...h à ... h et de ....h à ....h ;

Vendredi : de ...h à ... h et de ....h à ....h

Les horaires de travail pour chaque journée travaillée seront établis sur un tableau de service dont un exemplaire sera remis au salarié 7 jours avant l’application dudit tableau.

Chaque journée de travail ne comportera qu’une interruption d‘activité qui ne pourra pas être supérieure à 2 heures.

**ARTICLE 2 : MODIFICATION DES HORAIRES DE TRAVAIL**

La répartition des horaires telles que définie à l’Article 1 du présent avenant pourra être modifiée dans les cas suivants :

* Absence d’un ou plusieurs salariés en congés payés, maladie, maternité, formation, etc.... ;
* Surcroît temporaire d’activité ;
* Réorganisation des horaires collectifs de l’entreprise, de l’établissement ou du service.

La modification des horaires de travail sera notifiée par écrit à M/Mme *(nom et prénom)* au moins 7 jours ouvrés avant sa date d’effet.

**ARTICLE 3 : HEURES COMPLEMENTAIRES**

En fonction des besoins de l’entreprise, M/Mme effectuera des heures complémentaires dans la limite de *(…)* par semaine (*1/10ème de la durée hebdomadaire de travail prévue au contrat*).

Ces heures seront rémunérées conformément aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles.

**ARTICLE 4 : CUMUL D’EMPLOI**

A la date de signature du présent contrat, M/Mme *(nom et prénom)* reconnaît *qu’il/elle* travaille pour un autre employeur (*ou* : ne travaille pour aucun autre employeur).

En cas d’emploi chez un autre employeur, M/Mme *(nom et prénom)* s’engage à en informer immédiatement l’entreprise ainsi que du temps de travail et des horaires effectués dans le cadre de cet autre emploi.

**ARTICLE 5 : REMUNERATION**

M/Mme *(nom et prénom)* percevra une rémunération brute mensuelle de base de *(…)* Euros pour une durée mensuelle de travail de *(…)* heures.

M/Mme *(nom et prénom)* bénéficiera, en outre, des primes et indemnités prévues par les dispositions applicables, dès lors que les conditions d’attributions de ces primes et indemnités énoncées par lesdites dispositions sont remplies.

**ARTICLE 6 : ÉGALITÉ DE TRAITEMENT**

M/Mme *(nom et prénom)* bénéficiera, proportionnellement à son temps de travail, de tous les droits et avantages reconnus par la loi, les règlements, la convention collective et les usages aux salariés à temps plein ressortissant de sa catégorie professionnelle, sous réserve des modalités spécifiques ou des dispositions incompatibles avec sa situation de salarié à temps partiel.

L’entreprise garantit à M/Mme *(nom et prénom)* un traitement équivalent à celui des salariés de mêmes qualification et ancienneté travaillant à temps complet en ce qui concerne les possibilités de promotion, de déroulement de carrière et de formation professionnelle.

À sa demande, M/Mme *(nom et prénom)* pourra être reçu(e) par la direction afin d’examiner les difficultés qui pourraient se poser dans l’application de cette égalité de traitement.

**ARTICLE 7 : RETOUR A TEMPS PLEIN**

Dans l‘hypothèse où M/Mme *(nom et prénom)* serait intéressé(e) par un emploi à temps plein, *il/elle* devra en faire la demande écrite à la direction au moins *(…)* mois avant la date à laquelle *il/elle* souhaite occuper un tel poste.

M/Mme *(nom et prénom)* bénéficiera d’une priorité d’affectation pour occuper un emploi à temps plein disponible dans l’entreprise ressortissant de sa catégorie professionnelle ou un emploi équivalent.

La liste de ces emplois lui sera communiquée préalablement à leur proposition à d’autres salariés de la société.

Au cas où M/Mme *(nom et prénom)* ferait acte de candidature à un tel emploi, sa demande sera examinée et une réponse motivée lui sera faite dans un délai maximum de *(…)* jours.

**ARTICLE 8 : DISPOSITIONS DIVERSES**

Dispositions relatives à la mise en conformité au RGPD :

Conformément au RGPD, Mme/M *(...)* dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations relatives à ses données personnelles portées sur ce document.

À l'issue de son contrat de travail, *il/elle* bénéficiera d'un droit de portabilité de ses données personnelles ainsi que d'un droit à l'oubli.

Les autres clauses du contrat de travail conclu le *(date)*, *s’il y a déjà eu un avenant* : et modifié par avenant du *(…)* demeurent inchangées.

Fait en double exemplaires,

à *(ville)*

le *(date)*

*Les signatures doivent être précédées de la mention « lu et approuvé ».*

**Pour l’entreprise Le/La salarié(e)**

*Signature Signature*